

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Expérimentations territoriales dans le tourisme Question au Gouvernement n° 2977

Texte de la question

EXPÉRIMENTATIONS TERRITORIALES DANS LE TOURISME

M. le président. La parole est à M. Fabien Lainé.

M. Fabien Lainé. La question s'adresse une fois encore à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme, qui va pouvoir préciser sa réponse aux acteurs du tourisme.

Nous sommes confrontés à un virus que nous connaissons mal et qui nous inflige, comme l'a écrit le philosophe Lucrèce, l'expérience millénaire du malheur des temps, rendant l'humanité à sa fragilité immanente, à sa vulnérabilité et à son incertitude. C'est pourquoi, dans cette période, nous devons nous raccrocher à la méthode scientifique, qui se fonde en premier lieu sur l'expérience.

L'expérimentation offre deux avantages : mise en place de mesures progressives qui peuvent être généralisées après évaluation et adaptation de ces mesures aux particularités locales. Le recours à l'expérimentation prévu par les articles 37-1 et 72 de la Constitution permet de tester des mesures de déconfinement sur le terrain et ainsi de savoir comment organiser au mieux un déconfinement progressif ménageant un équilibre entre reprise économique et protection sanitaire.

Votre décision sur la réouverture des plages en est une bonne illustration. En permettant aux préfets de l'organiser sur proposition des maires, vous avez choisi l'échelle la plus sûre : l'échelle locale.

Le déconfinement et la reprise économique ont besoin de confiance pour s'opérer dans de bonnes conditions. Le recours à des expérimentations locales pilotées par les maires permet d'évaluer l'efficacité des décisions, de les adapter aux différentes situations locales et ainsi de créer les conditions de la confiance en s'appuyant sur la connaissance des élus.

Le secteur du tourisme au sens large a beaucoup souffert du confinement. Il aura besoin d'une reprise efficace sur le plan tant sanitaire qu'économique. Vendredi, vous annoncerez les mesures spécifiques à ce secteur. Comptez-vous vous appuyer sur des expérimentations locales pour mettre en œuvre le déconfinement ? Comment allez-vous y associer les collectivités locales ? (Applaudissements sur quelques bancs du groupe MODEM et sur les bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères. L'association des élus locaux, nous l'avons souhaitée depuis le début du confinement, afin de faire face avec eux à la crise qui a touché de plein fouet le secteur du tourisme. Nous l'avons mise en œuvre, Jean-Yves Le

Drian et moi-même, dans le cadre du comité de pilotage du tourisme comme dans celui du comité de filière. Chaque semaine, nous bénéficions d'un véritable retour d'expérience, grâce aux témoignages des élus. Ces témoignages se déclinent également dans le tour de France des régions et des territoires, que nous avons conduit, notamment avec Annick Girardin, à la rencontre des territoires ultramarins ou d'autres territoires présentant des spécificités.

Vous avez évoqué la réouverture des plages. Hier, Jacqueline Gourault et moi-même avons rencontré les représentants de l'ANEL et de l'ANEM, l'Association nationale des élus du littoral et celle des élus de la montagne, pour travailler à la reprise, afin qu'au cours des prochaines semaines, si les conditions sanitaires le permettent, les Français puissent redécouvrir la France et explorer ses territoires. Très clairement, c'est le couple élu local-État qui permettra à la filière de redémarrer. C'est déjà le cas lorsqu'un dialogue s'instaure pour rouvrir les petits musées, ainsi que les petits sites ou monuments.

Vous l'avez signalé : dans les départements verts, une offre « nature et culture » commence d'ores et déjà à se faire jour, pour permettre aux Français de prendre un bol d'air si nécessaire après la période traumatique que nous avons vécue.

Je vous le confirme : c'est avec les élus locaux que nous allons également bâtir ce grand plan de relance et de transformation du tourisme que le Premier ministre présentera jeudi matin au comité interministériel. Le président de Régions de France, Renaud Muselier, y a travaillé ce matin même avec des représentants de l'État, pour prévoir les bons dispositifs en matière de tourisme social et d'investissement. En clair, nous nouons un partenariat très étroit avec les élus locaux et naturellement avec la représentation nationale. (Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.)

M. Christian Jacob. Et concrètement?

Données clés

Auteur : M. Fabien Lainé

Circonscription : Landes (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2977 Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre) **Ministère attributaire :** Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 6 mai 2020

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mai 2020